

Le service FPCA - Formation Professionnelle Continue & Alternance- vous accompagne dans votre reprise d'études

Étape 1

Je co-construis

Mon projet de formation, avec le service FPCA pour étudier la faisabilité du projet :

- Sources de financement
- Modalités d'accès (reprise d'études classique, à la carte, par bloc de compétences, ...)
- Leviers à activer pour faciliter mon engagement

ET

Mon projet professionnel, avec des acteurs de l'orientation et de l'accompagnement :

- Conseiller du Service d'Orientation et d'Insertion Professionnelle (SOIP)
- Conseiller en évolution professionnelle
- Professionnel en bilan de compétences
- Association de professionnels en activités



Étape 2

1

Je valide mon dossier sur la plateforme en ligne sur e-candidat

2

Je confirme mon statut de stagiaire de la formation continue

3

Je contacte le service scolarité si besoin

Je candidate en ligne

Je reçois l'avis **FAVORABLE** de la commission pédagogique

Étape 3

Je valide mon projet

Service scolarité

Je suis les procédures d'inscription indiquées par le service scolarité, **sans verser la CVEC.**

Service FPCA

- Je transmets l'accord de financement au référent de formation.
- Je signe mon contrat ou ma convention de formation professionnelle.
- J'établis ma convention de stage

Contacts

SOIP : soip-contact@univ-lorraine.fr

→ Pour avoir des conseils dans vos choix d'orientation

CEP : mon-cep.org

→ Pour faire un point sur votre situation et formaliser votre projet d'évolution professionnelle



Page du service FPCA



shs-nancy-fc@univ-lorraine.fr